



Bois le Roi, le 27 septembre 2024

La direction
Aux parents d'élèves

Objet : AIDE AU TRAVAIL PERSONNEL

Madame, Monsieur,

Afin de favoriser la réussite des élèves, le collège met en place le dispositif « **Devoirs Faits** ». Ce dispositif existe dans tous les collèges et il est gratuit. Il a pour but de rendre les élèves autonomes dans leur travail personnel.

Cette heure se déroule en présence d'un professeur qui aide l'élève lorsqu'il a une difficulté et qui le guide, à son rythme pour réaliser les devoirs donnés (exercices, révisions, création...) mais travaille aussi avec lui la méthodologie (organisation, mémorisation, coopération...).

Nous tenterons de répondre favorablement à toutes les demandes.

Les objectifs :

- Mieux cerner ses atouts et ses difficultés.
- Autonomie dans la gestion et l'organisation du travail à faire.
- Développement des compétences de mémorisation.
- Importance de l'organisation d'un brouillon dans un exercice complexe.
- Amélioration de la compréhension et du traitement des consignes.
- Coopérer avec ses camarades.

Merci de répondre même si vous souhaitez que votre enfant ne bénéficie pas de ce dispositif (cela nous assurera que l'information vous est bien parvenue).

L'équipe de direction

Coupon-réponse à retourner impérativement au professeur principal pour

le lundi 7 octobre 2024

Je soussigné(e) Mme, M.

Responsable de l'élève de la classe

Souhaite que (nom de l'élève)bénéficie du dispositif

Ne souhaite pas que (nom de l'élève)bénéficie du dispositif

Date :

Signature du responsable légal

Signature de l'élève